

AUTORISATION PARENTALE

(document à faire compléter par les familles)

Je soussigné (e)

NOM :

PRENOMS :

Né(e) le :

Domicilié(e) à :

agissant en qualité de (*) :

père mère parent exerçant le droit de garde tuteur

autorise le (ou les) mineur (s)

NOM :

PRENOMS :

Date et lieu de naissance :

à participer au stage Jeunesse organisé par le Pôle Sports et Jeunesse de la Ville de Gonfaron

Dates du stage :

Je déclare sur l'honneur(2) :

- a) avoir plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de ce mineur et n'être ni divorcé(e), ni séparé de corps, ni en instance de divorce ou de séparation de corps ;
- b) être investi du droit de garde ou de la tutelle de ce mineur.

- Autorise la Mairie de Gonfaron à photographier, et à utiliser l'image de mon enfant

oui non

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Mairie de Gonfaron à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par la Mairie de Gonfaron, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour une durée de 1 an, intégralement ou par extraits et notamment :

<i>Cocher la case choisie</i>	oui	non
Site Web, Facebook, Twitter, Panneaux électroniques		
Bulletin des Festivités, Gonfaron Infos		
Agenda communal		
Projection publique : rétrospective annuelle de la commune lors de la cérémonie des vœux du maire		
Services administratifs de la Mairie de Gonfaron		
Presse, exposition, publicité, concours, carte postale, livre,		

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

La famille reconnaît être entièrement remplie de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

La famille garantit que n'être pas liée par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image de son enfant.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Gonfaron, le

Signature :